

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - n° 39 - 06/04/2023

SEANCE DU 6 AVRIL 2023 à 19 h 30

Nombre de Conseillers en exercice : 29
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de suffrages exprimés : 26
 VOTES : Pour 26 Contre 0 Abstention 0
 Date de Convocation : 31 mars 2023

Vu les articles L. 2121.14 et L. 2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

LE CONSEIL MUNICIPAL, réuni sous la présidence de Monsieur Camille BOERIO, délibérant sur le compte administratif du budget annexe cinéma de l'exercice 2022 dressé par Madame Jamilah HABSAOUI, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°. Lui donne acte de la présentation du compte administratif du budget annexe cinéma lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés	104 771,17 €				104 771,17 €	
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice.....	95 826,95 €	116 972,30 €	300 949,07 €	230 663,95 €	396 776,02 €	347 636,25 €
TOTAUX.....	200 598,12 €	116 972,30 €	300 949,07 €	230 663,95 €	501 547,19 €	347 636,25 €
Résultats de clôture.....	83 625,82 €		70 285,12 €		153 910,94 €	
Restes à réaliser.....	2 552,46 €				2 552,46 €	6 742,00 €
TOTAUX CUMULES.....	203 150,58 €	123 714,30 €	300 949,07 €	230 663,95 €	504 099,65 €	354 378,25 €
RESULTATS DEFINITIFS.....	79 436,28 €		70 285,12 €		149 721,40 €	

2°. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du résultat d'exécution présenté par le Trésorier ;

3°. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire,



Jamillah Habsauui